

## **Pour les présidentielles, 5 plateformes**

**Par Bernard Boudet**

En vue des élections présidentielles d'avril, l'Uniopss a entrepris une démarche inédite dans son histoire. Elle a préparé une « *Lettre d'intention* », de portée générale, à l'intention des candidats et au-delà, de la presse, des citoyens, complétée par quatre plateformes sectorielles – sur la décentralisation, l'accès à la prévention et aux soins, la tarification et le financement, la place faite à l'enfance et à la jeunesse. Ces cinq textes visent à interpeller les candidats, l'opinion, et à peser sur les prises de position et les programmes des candidats en matière de politiques sociales et de santé. C'est le fer de lance dont s'est doté l'Uniopss, pour peser, en tant que mouvement, lors de cette campagne et poursuivre son action têtue de lobbying au profit de l'ensemble des personnes fragiles de la société française.

Ces cinq textes sont traversés par quelques orientations de fond, qui leur sont communes. Ils réclament ainsi une participation effective des associations à l'élaboration des politiques sociales, qu'il s'agisse des lois qui les structurent, de leur présence dans les instances de concertation, de l'observation des besoins, du système de tarification, des schémas sectoriels... Ils demandent un égal accès, sur tout le territoire, à la prévention, aux soins, aux réponses sociales (établissements et services ou prestations), refusent les inégalités de traitement des personnes et la sélection des usagers sur critères de coût ou de pathologie.

Ils revendiquent, pour les associations de solidarité, un soutien aux expérimentations, peu reconnues dans les faits, une marge d'autonomie dans la gestion des fonds, qui leur est difficilement concédée, et s'élèvent contre le « *formatage* » des réponses qu'induit un certain usage de la réglementation. Ils se réclament de la solidarité, de l'évaluation des politiques publiques, d'une prise en compte fine des besoins, de l'État de droit.

Les cinq plateformes avancent aussi un éventail de propositions, qui témoignent de l'inventivité associative, présente aussi dans les têtes de réseau ! Il s'agit de la CSG progressive, pour une plus grande équité de l'assurance maladie ; des Permanences d'accès aux soins mobiles, qui couvrent les zones rurales ; d'une prestation unique de compensation du manque et de la perte d'autonomie, pour les personnes âgées et les personnes handicapées ; de la mutualisation des financements au sein des structures, au lieu de la tarification à la personne ; de nouvelles sécurités pour les jeunes adultes « *génération trop abandonnée* » ; de désigner une collectivité chef de file pour l'accueil de la petite enfance...

Ces plateformes seront diffusées auprès de nos adhérents, à raison de 7 000 exemplaires pour chacune d'elles ; elles seront adressées aux candidats aux présidentielles, aux ministères, aux parlementaires, aux associations d'élus ; et seront disponibles courant février sur le site Internet de l'Uniopss. Puissent-elles toucher au vif les élus qui les liront, et leur donner à penser !